
Votre avenir

MARS 2016

LETTRE D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU TERRIL DU HÉNÂ

Le Comité d'Accompagnement du Terril du Hénâ





Éditorial

Chers riverains,

Je profite de ce bulletin d'information pour vous réaffirmer l'ambition ainsi que les priorités qui me guident dans la conduite du chantier.

Comme vous le savez, le site du Hénâ est un site historique qui a été constitué entre les années 50 et 70.

À l'heure actuelle, des experts externes à Electrabel ont évalué un risque de sécurité que nous devons gérer.

En effet, en tant qu'industriel responsable, nous avons à cœur d'assumer notre passif industriel dans le respect de notre environnement. Notre objectif final est clair : assurer votre sécurité et, après le démontage des installations, rendre au site son aspect d'origine.

Je comprends que cette perspective vous semble éloignée mais elle reste néanmoins une réalité qui se concrétisera grâce à vous et au comité de riverains. Ce comité aura l'opportunité de faire entendre ses idées au travers de nos réunions régulières. Sachez que je veillerai personnellement à ce que le réaménagement se concrétise conformément à vos attentes et au bénéfice de notre région et de sa biodiversité.

Durant le chantier, j'ai deux priorités fortes. La première est de réduire au maximum les nuisances liées aux travaux et de réagir à vos remarques. Mes équipes restent d'ailleurs toujours disponibles pour répondre à vos questions via notre ligne verte. La seconde est de vous informer au mieux au travers de tous les canaux disponibles : le comité de riverains, les autorités communales, les médias, etc. Je suis donc heureux de vous présenter notre bulletin d'information. Ce premier numéro présente l'avancement des travaux mais également le nouveau Comité d'Accompagnement récemment mis en place par les autorités communales.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Gagnez 4 places

pour un match à domicile
du Standard de Liège lors des play-off

Répondez à la question suivante :

Le 3 février dernier, les membres du Comité d'Accompagnement des riverains du Terril du Hénâ ont visité le site suivant :

- La Cascade de Coo
- La cimenterie CBR
- Le parc éolien de Dour

Question subsidiaire :

Combien de personnes participeront à ce concours entre le 21 mars et le 29 mars 2016 :

NOM, Prénom :

N° de téléphone :

Coupon à renvoyer avant le 29 mars 2016, dernière levée, à l'adresse suivante :

Quai du Halage 47, 4400 Flemalle, Belgique

Avec la mention « Concours Hénâ »

Le gagnant sera prévenu par téléphone, après établissement du calendrier des play-off, pour lui communiquer la date de la rencontre. Règlement du concours disponible sur simple demande via l'adresse email : terrilhena@electrabel.com

Vincent Lognay

Grands projets environnementaux

Le chantier



La première phase du chantier réalisée à plus de 50%

Evacuer le terril du Hénâ est un travail conséquent. Le chantier aura un coût à charge d'ENGIE Electrabel* d'environ € 50 millions (en ce compris la revente des cendres volantes aux cimentiers). De nombreux entrepreneurs locaux interviendront. Gilles Buchet, Responsable du projet pour le bureau d'études Tractebel, est plus particulièrement en charge de la conception du projet et de la coordination des travaux. Il est sur le chantier au quotidien et veille au respect de votre environnement.

*ENGIE Electrabel est le nouveau nom d'Electrabel depuis cette année.



Gilles Buchet
Responsable du projet pour le bureau d'études Tractebel

Gilles Buchet : « *Le chantier est organisé en 3 phases distinctes : l'installation des équipements, l'évacuation des cendres et ensuite le démantèlement et le réaménagement final du site. Depuis le mois de mai dernier, la première phase des travaux a débuté. Aujourd'hui, en ce qui concerne la bande transporteuse, les premiers terrassements sont terminés et 85% des fondations sont réalisées, tel que nous l'avions programmé. Nous respectons nos engagements, toutes les mesures de sécurité ont été prises et nous n'avons eu aucun accident à déplorer ! À partir du mois de mars l'installation des pylônes de la bande transporteuse devrait pouvoir commencer* ».



David Hick
Responsable de la société momentanée Cop et Eloy en charge des travaux de génie civil

David Hick : « *Durant ces premiers mois, les équipes ont parfois travaillé à proximité immédiate de certains riverains. Plusieurs d'entre eux se sont manifestés, sur le chantier ou via le numéro 0800. Nous prenons très au sérieux les remarques émises et, chaque fois, nous avons abordé tous les sujets en réunion de chantier et nous avons pris les dispositions nécessaires. Je pense que les riverains concernés ont obtenu réponse à leurs demandes* ».

Planning prévisionnel mars

Zone du Hênâ

- Réalisation de la maison de chantier et de la zone de chargement
- Finalisation du bétonnage de la dalle de manoeuvre
- Placement des murs antibruit et du garde-corps du bassin d'orage
- Transport et stockage des structures métalliques de la bande
- Premiers levages par grue
- Abattages ponctuels de sangliers en coordination avec les autorités régionales (Division Nature et Forêt)

Zone de la rue des Awirs

- Finalisation des micropieux
- Opérations de coffrage, ferrailage et bétonnage
- Remblai des massifs et réalisation de la zone de stockage
- Quelques camions prévus pour l'empiérement
- Transport et stockage des structures métalliques de la bande

Zone de la Crâne

- Remise en place des lieux et de la piste de la voirie d'accès
- Premiers levages par grue

Zone rue Louis Legrand

- Aménagement de la piste d'accès
- Premiers levages par grue

Zone industrielle

- Finalisation des fondations de la bande
- Remise en place des terres
- Transport et stockage des structures métalliques de la bande

Zone Meuse

- Finalisation des fondations de la bande
- Remise en place des terres



L'actualité



Le Comité d'Accompagnement des riverains du Terril du Hénâ, un lieu de dialogue et d'échanges

Comme le prévoit le permis d'environnement octroyé par le Ministre de l'Environnement de la Région wallonne, la Bourgmestre f.f. de Flémalle, Sophie Thémont, préside le Comité d'Accompagnement des riverains du Terril du Hénâ. L'objectif d'un tel Comité est de réunir autour d'une même table et à intervalles réguliers les autorités en charge du suivi du projet, les représentants des riverains désignés par les autorités communales de Flémalle et d'Engis ainsi que les représentants de l'entreprise. Une occasion d'assurer une information complète et de favoriser les échanges constructifs entre les diverses parties concernées par le réaménagement du Terril du Hénâ. Les deux premières réunions se sont tenues le 20 août 2015 et le 3 février 2016, la prochaine sera programmée fin avril.



1. À l'ordre du jour du 3 février dernier

À l'occasion de la réunion du 3 février dernier, les représentants d'ENGIE Electrabel ont présenté l'avancement des travaux et ont rappelé les dispositions prises afin de réduire les émissions sonores et les émissions de poussières dans l'environnement du Terril. Les représentants des riverains ont eu l'occasion de poser toutes leurs questions. Elles concernaient essentiellement l'entretien des abords du chantier, l'entretien des routes et des caniveaux ainsi que la remise en état des lieux après travaux. Un suivi de chaque remarque a été effectué et une réponse a été apportée aux riverains concernés.



2. Visite du site et d'une bande transporteuse

Quelques heures avant la réunion du Comité d'Accompagnement, les membres effectifs et suppléants ont eu l'opportunité de visiter le site. Ensuite, le groupe s'est rendu à l'usine CBR de Lixhe, une des cimenteries qui se chargera de la valorisation des cendres extraites du Terril du Hénâ. Les participants ont vu fonctionner une bande transporteuse similaire à celle qui sera construite pour évacuer le Terril.

3. Serge Manzato, Bourgmestre d'Engis

« La Commune d'Engis participe activement aux réunions du Comité d'Accompagnement, tout comme plusieurs représentants de notre commune. Je veille tout particulièrement au maintien de la qualité de l'air. Nous avons convenu que 5 installations de contrôle seront installées autour du site, dont deux à Engis ».

4. Le réaménagement final du site

Sur base d'exemples concrets, la Direction de CBR a expliqué comment il était possible de reconstituer, en coordination avec les autorités locales, un espace vert d'un grand intérêt en termes de biodiversité. Ce sujet sera abordé en réunion de Comité d'Accompagnement dans les prochains mois.

Vos questions

1. Est-il vrai que l'exploitation de la carrière pourra être relancée lorsque le Terril du Hénâ sera évacué ?

L'évacuation du terril est indispensable et a uniquement été décidée pour assurer la sécurité des riverains à long terme. La décision de lancer ces travaux est totalement indépendante de la carrière et aucun projet de réouverture n'est lié au chantier en cours.

« En tant que responsable de la communication du projet du Terril du Hénâ, je souhaite répondre de manière précise à vos questions. L'équipe s'engage à assurer un suivi à toute demande exprimée par téléphone, par mail ou en direct ».



Loïc Biot,
Responsable communication

2. Est-il normal d'entendre des coups de feu provenant du site du Terril du Hénâ ?

De nombreux sangliers ont été observés sur le site du Terril. À la demande du Département de la Nature et des Forêts, des professionnels qualifiés et coordonnés par l'équipe du Hénâ procèdent à leur abattage car ils pourraient occasionner des dégâts sur le chantier ou aux alentours du site. Afin d'assurer votre sécurité, la police de Flémalle et d'Engis est informée de façon précise des plans de tir. Lors des opérations d'abattage, des panneaux d'avertissement sont placés sur les chemins menant au plateau.

3. Les engins de chantier encombrent régulièrement la chaussée et stationnent parfois sur les trottoirs.

Le stationnement des véhicules est un point abordé régulièrement en réunion de chantier. Les équipes doivent strictement respecter le Code de la route. Néanmoins, si des problèmes apparaissent ponctuellement, nous vous invitons à nous en informer. Sachez que toutes les voiries et les trottoirs situés aux abords du chantier ont fait l'objet d'un état des lieux et seront remis en état dès la fin des travaux de construction si une dégradation est constatée.



Pour toute question ou remarque au sujet du Terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute car votre point de vue est important.

0800 20 210
terrilhena@electrabel.com